

## REUNION DU 14 JANVIER 2004

L'an deux mil quatre, le quatorze janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur MAUFRAIS, sur convocation du 08 Janvier 2004.

**Etaient Présents** : Messieurs MAUFRAIS, RELIER, BOUFFINIER, PICHOT, CHAPLAIN, BRASSEUR, HEULAND, CLER , et Mesdames BOURGEOIS, DOUBLET, GAILLAC et MARTIN.

**Absents** : Messieurs PERRET et LEBEAU.

**Secrétaire** : Monsieur RELIER.

Lecture est faite du compte rendu du 09 Décembre 2003, qui est approuvé à l'unanimité des présents et signé.

### ORDRE DU JOUR

#### TARIFS COMMUNAUX A PARTIR DU 1 er FEVRIER 2004

##### Tennis

Le Conseil Municipal ne modifie pas les tarifs en vigueur :

Jusqu'à 12 ans	Gratuit
de 12 à 16 ans	16 €
Adultes	39 €
Hors Commune	46 €
Ticket Invité	5 €

##### Concessions Cimetière

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif des concessions qui devient le suivant :

Trentenaire	100 €
Cinquantenaire	200 €

##### Location de la Salle des Fêtes

###### Hors Commune

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le prix de la location par des personnes extérieures à la commune. Le nouveau tarif est le suivant :

1 jour	300 €
2 jours	380 €

###### Commune

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le prix de la location pour les personnes habitant la commune.

1 jour	92 €
2 jours	122 €

### **TRAVAUX RUE DE DREUX**

La Commune souhaite établir avec le SDE 28 une convention de coordination concernant le génie civil de télécommunications ainsi que le génie civil d'éclairage public.

Le Conseil Municipal donne son accord.

### **CONTRAT D'ENTRETIEN, DE GESTION ET D'UTILISATION PAR FRANCE TELECOM DES INSTALLATIONS DE TELECOMMUNICATIONS DU SITE : RUE DE DREUX ( du 1 au 19 )**

Le Conseil Municipal prend connaissance de ce contrat et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à le signer.

### **CONDITIONS GENERALES C/03/ RELATIVES A L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS DANS LA COMMUNE DE ROUVRES**

Le Conseil Municipal prend connaissance de ces conditions et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer ce document.

### **ZONE D'ACTIVITE INTERCOMMUNALE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il avait été convenu entre les quatre communes adhérentes à la compétence « Développement de la Zone d'Activité d'Anet » ( Anet, la Chaussée d'Ivry, Oulins et Rouvres ) du Syndicat Intercommunal du canton d'Anet que, lorsque tous les terrains de cette zone seraient vendus, la Zone d'Activité d'Oulins serait aménagée.

La SAEDEL ( Société d'Aménagement et d'Equipeement du Département d'Eure et Loir ) a réalisé un pré- diagnostic de faisabilité urbanistique, technique et économique sur :

La Zone d'Oulins ( 8.8 ha )

La Zone d'Anet ( 11.5 ha )

Les services fiscaux ont fourni l'estimation des terrains à acquérir.

Les investisseurs potentiels ont fait connaître leur préférence d'implantation.

Les Maires des quatre Communes, réunis en Mairie d'Anet le 18 décembre 2003 ont, compte tenu des éléments précités, proposé :

- de confier à la SAEDEL l'aménagement de la nouvelle Zone d'Activité d'Anet.
- d'autoriser le Président du SICA à signer les conventions nécessaires.
- de participer aux dépenses et recettes relatives à l'aménagement de cette zone à raison de 25 % par commune.
- que pour la taxe professionnelle des entreprises quittant l'une des quatre communes pour s'installer sur cette zone, la commune d'Anet reverse au SICA qui reverse à la commune de départ, à partir de la 1 ère année d'imposition complète suivant la date de la signature de la convention à intervenir en la matière, et pendant 3 ans, la taxe professionnelle comme suit :

- 1 ère année : 75 %

- 2 ème année : 50 %

- 3 ème année : 25 %

Le Conseil est invité à se prononcer

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Adopte la proposition du Maire.

## **PROGRAMME TRAVAUX GAZ 2004**

Beaucoup d'habitants de Rouvres souhaitent être raccordés au réseau du gaz, nous avons transmis à Gaz de France le résultat de l'enquête faite à ce sujet.

Face à cette demande, Gaz de France a décidé de réaliser deux programmes sur Rouvres en 2004.

### **1 er programme** ( déjà évoqué précédemment )

- La Vallée Fleurie
- Rue des Forges
- Grande Rue jusqu'à l'entrée de la rue des Soeurs
- Rue de Houdan jusqu'au Café

### **2 ème programme**

- Rue de la Folie
- Grande Rue ( desservie entièrement )
- Rue de Houdan ( jusqu'à Pastel Chap, rue des Fontaines )

## **SITED- AUGMENTATION DU COUPON**

Pour le premier et le deuxième semestre 2004, le prix du coupon est de 90.80 €.

Le Conseil Municipal décide de maintenir ce qui se faisait précédemment, à savoir :

- Prise en charge par la commune de la moitié de la somme.
- L'autre moitié étant à la charge des parents.

## **TENNIS**

Monsieur le Maire présente le devis établi par les Tennis Jean BECKER pour la régénération du court de tennis. Le montant de ce devis est de 6 281.15 € TTC. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de faire réaliser ces travaux.

## **ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES VILLAGES DU DROUAI AVEC LE SIPAD**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'adhésion de la Communauté de Communes Les Villages du Drouais au Syndicat Mixte Intercommunal pour l'Aménagement et le Développement du Pays Drouais (SIPAD).

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour l'adhésion de la Communauté de Communes Les Villages du Drouais au SIPAD.

## **ASSURANCES**

Comme la plupart des communes, les sinistres dus aux vols, dégradations, frais d'avocats réglés par l'assurance sont en augmentation ces dernières années pour Rouvres. Cette situation a amené la compagnie GENERALI à augmenter ses tarifs pour 2004 et à inclure dans nos contrats une franchise.

## **ECOLE**

Une réunion a eu lieu le 5 janvier dernier à Berchères avec Monsieur l'Inspecteur, le principal sujet abordé concernait la demande d'une ouverture de classe en raison de l'augmentation des effectifs. Monsieur l'Inspecteur a pris note de nos souhaits, la décision sera prise ultérieurement au niveau régional.

## **TRAVAUX DE MENUISERIE A LA SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire présente le devis des Ets MARTINEZ pour :

- la fabrication et la pose d'un élément de rangement destiné à stocker le matériel de la GV.

- le remplacement d'un panneau de soubassement près de la scène.

Le montant du devis est de 1 349.99 € TTC. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de devis.

## **CONTRAT ENFANCE TEMPS LIBRE**

Le travail des CAF de l'Eure et de l'Eure et Loir est terminé, le dernier document concernant le projet éducatif global a été présenté le 13 janvier à Anet, il appartient aux élus de décider maintenant ce qu'ils veulent mettre en place au vue de ce document.

Financièrement les aides et subventions sont les suivantes :

**Investissement** : dans le cas où des investissements seraient réalisés entre les communes d'Eure et Loir et les communes d'Ezy et d'Ivry la Bataille, les subventions seraient de 30 % accordées par le département de l'Eure auxquelles viendraient s'ajouter 30 % accordées par le département de l'Eure et Loir.

**Fonctionnement** : Les charges de fonctionnement sont subventionnées à 50 % .

### **Participants à ce projet :**

Neuf communes d'Eure et Loir sont regroupées autour de ce projet : Gilles, La Chaussée d'Ivry, Oulins, Boncourt, Anet, Saussay, Sorel-Moussel, Rouvres, Berchères sur Vesgre, plus Ezy sur Eure et Ivry la Bataille dans l'Eure.

Le projet se décompose en quatre parties et le résultat de l'enquête auprès de la population fait apparaître les demandes suivantes :

### **1 – Petite Enfance**

- Structures à créer : halte garderie, multi-accueil, crèches, relais asmat.

### **2 - Enfance**

- Accueil périscolaire maternel et primaire à créer
- Accueil extrascolaire à créer ( centre de loisirs )

### **3 - Adolescents et jeunes**

- Accueil et activités ado à créer

### **4 – Vie Associative**

- Associations et Office cantonal des sports existants pour les 9 communes, aucun investissement.

Un coordinateur de la Ferté-Vidame recruté dès la mise en place du projet éducatif dans ce canton viendra à la prochaine réunion présenter son rôle et nous informer sur la manière dont cela s'est passé.

Au cours de la réunion du 13 janvier, les élus se sont exprimés sur leurs souhaits, cela va du relai asmat à créer, du multi-accueil pour la petite enfance à l'accueil périscolaire. La situation de Rouvres et de Berchères a été évoquée. Nous sommes en Regroupement Pédagogique avec une garderie périscolaire, il existe un centre de loisirs à Berchères, si nous intégrons le projet éducatif global, le fonctionnement des deux communes, notamment le centre de loisirs pourrait ne pas être remis en cause. Cette éventualité a seulement été évoqué par Monsieur FAVRAT et Monsieur MAUFRAIS, pour le moment aucune certitude.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal met en avant les points suivants :

1 – Financièrement et malgré les subventions, notre participation à ce contrat enfance temps libre représentera automatiquement une charge importante qu'il sera difficile d'intégrer dans le budget communal.

- 2 – La garderie périscolaire et le centre de loisirs existent au sein du regroupement.
- 3 – Géographiquement nous sommes excentrés par rapport aux autres communes et notre population se dirige majoritairement vers la région parisienne pour aller travailler. Automatiquement, les différentes structures qui verront le jour se situeront dans l'axe Ezy – Ivry – Anet, ce qui aura pour effet de ne pas intéresser les parents de nos communes. Considérant ces différents points, le Conseil Municipal décide de ne pas adhérer pour le moment à la mise en place de ce contrat enfance temps libre.

### **REMERCIEMENTS DE MONSIEUR BRASSEUR**

Monsieur BRASSEUR remercie le Conseil Municipal pour les marques de sympathies témoignées lors du décès de Madame GUIZIOU.

### **AMIS D'ANET ET SYNDICAT D'INITIATIVE**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 40 € à l'Association des Amis d'Anet.

Le Conseil Municipal trouve intéressant le projet du Syndicat d'Initiative qui consiste à créer une carte du canton proposant des circuits passant dans les communes indiquant les différents points intéressants ( église, lavoir , point de vue etc...) et dans la mesure du possible souhaite que Rouvres participe à ce projet.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Monsieur BOUFFINIER**

- L'étude hydraulique concernant la Vesgre est terminée, il faut trouver les financements, contacter les organismes susceptibles de participer et voir ensuite suivant les aides ce qui peut être réalisé.

#### **Monsieur PICHOT**

- A été saisi d'une demande d'une riveraine de la route d'Anet souhaitant obscurcir le lampadaire près de chez elle. Refus du Conseil Municipal.

#### **Madame MARTIN**

- Souhaite savoir ou en est l'enquête haut débit, celle-ci sera transmise aux habitants prochainement.

#### **Monsieur BRASSEUR**

- Demande que la voiture blanche stationnée route de Dreux soit retirée rapidement.

#### **Monsieur RELIER**

- Fait le point sur le financement de la restauration du lavoir des Fontaines :

**Dépenses :** **21 000 €**

#### **Financement :**

Participation Conseil Général 7 500 €

Participation Région 4 500 €

Charge Commune 9 500 €

- Concernant l'assainissement, le différent entre le centre des impôts et le syndicat est terminé avec une issue favorable pour le syndicat.

Le centre des impôts estimait que le syndicat ne pouvait pas être assujéti à la TVA car celui-ci ne traitait pas les eaux pluviales. Après plusieurs réunions et présentations de dossiers, le centre des impôts a admis que le syndicat pouvait prétendre au remboursement de la TVA et a aussitôt remboursé la somme de 133 000 € qui était bloquée depuis plusieurs mois.

- A demandé des devis à deux entreprises pour l'informatique de la Mairie.
- La prochaine réunion du SIPAD portera sur la restructuration du commerce et de l'Artisanat dans le Pays Drouais.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 20.